

PV Conseil Municipal Du 12 juillet 2023 à 20 h 30

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis	X		
CROS Marie-Françoise	X		
SENEGAS Didier	X		
GOS Blandine	X		
CALVET Bernard	X		
MOINE Claude		X	Denis GENRE GRANDPIERRE
VISTE-JALADE Françoise	X		
GENRE GRANDPIERRE Denis	X		
GUIBBERT Béatrice		X	Françoise VISTE JALADE
ROUS Christophe		X	Didier SENEGAS
GRANIER Jacqueline		X	Franck CALAS
CALAS Franck	X		
TURQUAY Patricia	X		
PINTRE Stéphane		X	
PONS Martine	X		

Nombre de conseillers **En exercice :** **15 (Quorum :8)**
Présents : **10**
Procurations : **4**

- désignation secrétaire de séance : Denis GENRE GRANDPIERRE

Actualités du Maire

Vote du Compte Rendu

1. Vote du PV du conseil municipal en date du 27 mars 2023

Vu le PV du conseil municipal en date du 27 mars 2023

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

2. Vote du PV du conseil municipal en date du 6 juin 2023

Vu le PV du conseil municipal en date du 6 juin 2023

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Locations

3. Bail bureaux professionnels à Mme Sophie DUCHEMIN et Ludovic AZZOPARDI, Kinésithérapeutes

Monsieur le Maire présente au conseil le bail de location à Mme Sophie DUCHEMIN et Mr Ludovic AZZOPARDI kinésithérapeutes, pour l'utilisation de plusieurs bureaux dans le cadre de l'exercice de leurs activités professionnelles, situés au 2nd étage de la Maison des Services, place Compostelle.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de la location à compter du 1^{er} septembre 2023 à 673 € par mois.

Toutes les charges supplémentaires (Eau, électricité, chauffage, entretien ascenseur, contrat de maintenance, etc...) seront facturées en plus deux fois par an.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

4. Bail bureau professionnel à Mme Sabine ANDREU MENOZZI, Sophrologue

Monsieur le Maire présente au conseil le bail de location à Madame Sabine ANDREU MENOZZI, sophrologue, pour l'utilisation d'un bureau « partagé » dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle, situé au 2nd étage de la Maison des Services, place Compostelle.

Madame Sabine ANDREU MENOZZI utilisera ce bureau deux jours par semaine. Le reste du temps il sera utilisé par Madame Sophie DUCHEMIN et Monsieur Ludovic AZZOPARDI.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de la location à compter du 1^{er} septembre 2023 à 60 € par mois.

Toutes les charges supplémentaires (Eau, électricité, chauffage, entretien ascenseur, contrat de maintenance, etc...) seront facturées en plus deux fois par an.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

5. Bail Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

Monsieur le Maire indique au conseil que suite à la venue de l'équipe des kinésithérapeutes et de la sophrologue dans les locaux de la maison des services au 2nd étage, il était nécessaire de revoir le bail initial en date du 28 mars 2007 de la Communauté des Communes.

A cette effet, Monsieur le Maire présente au conseil le nouveau bail de location à la Communauté des Communes de la Montagne du Haut Languedoc pour des bureaux administratifs situés au 2nd et 3^e étage à la Maison des Services Place Compostelle.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de la location à compter du 1^{er} septembre à 2 484 € par mois.

Toutes les charges supplémentaires (Eau, électricité, chauffage, entretien ascenseur, contrat de maintenance, etc...) seront facturées en plus deux fois par an.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

6. Bail Appartement n°4 Les Bouldouïres -Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

Monsieur le Maire présente au conseil le bail de location de l'appartement n°4 aux Bouldouïres, appartenant à la Communauté des Communes, pour loger les BNSSA de la base nautique du Gua des Brasses durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2023 au prix de 150€ HT par mois.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer le bail présenté.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Opération Façades

7. Opération Façade :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE.

Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE informe le conseil que la commission façade s'est réunie le 4 juillet dernier.
5 dossiers ont été déposés.

- | | | |
|----|------------------------|------------|
| 1. | Mr CALMES Michel : | 5 068.38 € |
| 2. | Mr PALAYSI Michel : | 1 272.61 € |
| 3. | Mme BONOMO Annie : | 3 348.18 € |
| 4. | Mme PALAYSI Ginette : | 4 560.60 € |
| 5. | Mme SYLVESTRE Sylvie : | 2 038.78 € |

Total subventions accordées : 16 288.55 €

Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE rappelle au conseil qu'au budget était inscrit les dépenses.

Monsieur le Maire demande au conseil de valider les dossiers et les sommes présentés ci-dessus.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Administration

8. Vente de matériel communal : Vente Tondeuse autoportée Jonsered

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été pris la décision de vendre l'ancienne tondeuse autoportée Jonsered.

Nous avons une proposition de la part de Fabien Lopez pour un montant de 150€

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'effectuer la vente à Monsieur Fabien LOPEZ au prix de 150€.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Divers

9. Demande Subvention CD34 : Réaménagement de la Bibliothèque municipale.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Blandine GOS.

Madame Blandine GOS présente au conseil le projet de réaménagement de la bibliothèque municipale.

Monsieur le Maire demande au conseil de valider le plan de financement et l'échéancier des travaux.

Plan de Financement

Acquisition de matériel – mobilier :	5 836.00 € HT
Evolution Logiciel Orphée 1 ^{er} :	1 650.00 € HT
Coût total du projet :	7 486.00 € HT
Participation CD34 – 80% :	5 988.80€ HT
Autofinancement – 20% :	1 497.20€ HT

Echéancier des Tavaux :

1^{er} Trimestre 2024

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

10. Vente de matériel communal : gyrobroyeur

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de vendre du matériel communal non utilisé par les services municipaux. Il propose de mettre en vente un très ancien gyrobroyeur avec une mise à prix minimum de 100 euros.

La publicité de cette vente se fera par voie d'affichage (hameaux et Mairie) et sur le site de la commune. Une fois la vente réalisée le gyrobroyeur sera sorti de l'inventaire communal.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

